



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

N° 0001, Vol.2 - Juin 2024

Revue LES TISONS



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Éditions *Cerfed*

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuelestisons.bf>
lestisons@revuelestisons.bf

S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso
(+226) 66006650/70104853

PRÉSENTATION/POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie,**

Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : lestisons@revuelestisons.bf.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

CONSIDÉRATION ÉTHIQUE

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

DIRECTION DE PUBLICATION

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

RESPONSABLE DES FINANCES

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers, UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

COMITÉ DE LECTURE

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis

BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutié SANGARÉ,

Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT,

Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou

(Mali); Dr Décaird KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).



Environnement et développement durable : défis et perspectives

*Environment and sustainable development: challeng-
es and perspectives*

N'TCHA N'dah Pascal

Docteur en philosophie

npascoulo_maria@yahoo.fr

ndahpascalntcha@gmail.com

Pour citer cet article

N'TCHA N'dah Pascal, 2024, « Environnement et développement durable : défis et perspectives », *Revue LES TISONS*, N° 0001, Vol.2, Juin, p. 117-145.

Résumé: L'ampleur de la crise environnementale et la menace qu'elle constitue pour la survie de l'humanité exigent une critique du développement actuel qui peine à se défaire du système capitaliste débridé, fondé sur la croissance démesurée et incontrôlée. Le développement durable, s'il est compréhensible d'un point de vue conceptuel ou théorique, l'est moins du point de vue opérationnel car l'on a toujours du mal de concilier le modèle occidental de développement avec les défis actuels de préservation de l'environnement. Si ce développement venait à se réaliser en Afrique, surtout en Afrique subsaharienne, il la mettrait devant une problématique environnementale douloureuse. Le développement durable et viable doit se comprendre, en Afrique subsaharienne et, partout ailleurs comme un développement soucieux de l'équilibre écosystémique, afin de permettre à l'environnement de s'épanouir de façon naturelle et diversifiée et aux hommes de vivre de manière équitable et satisfaisante.

Mots-clés : Environnement, Développement durable, Enveloppement, Écosophie, Biodiversité

***Abstract:** The scale of the environmental crisis and the threat it poses to the survival of humanity require a critique of current development which is struggling to free itself from the unbridled capitalist system, based on excessive and uncontrolled growth. Sustainable development, if it is understandable from a conceptual or theoretical point of view, is less so from an operational point of view because it is always difficult to reconcile the Western model of development with the current challenges of preserving the environment. If this development were to take place in Africa, especially in sub-Saharan Africa, it would confront it with a painful environmental problem. Sustainable and viable development must be understood, in sub-Saharan Africa and everywhere else, as development concerned with ecosystem balance, in order to allow the environment to flourish in a natural and diversified way and for people to live equitably and satisfactorily.*

***Keywords:** Environment, Sustainable development, Enveloppement, Ecosophy, Biodiversity*

Introduction

Depuis 1972, les sommets se succèdent, mais l'inquiétude demeure quant à l'avenir de la planète et de la survie de l'humanité. En effet, après la naissance officielle du développement durable en 1987,

8 La genèse du concept de développement durable ne date pas de 1987. Le terme de développement durable est un produit des conférences internationales sur

on observe de plus en plus une aggravation des problèmes environnementaux qui menacent de détruire l'humanité. Malgré les diverses déclarations sur l'environnement, la question de la crise environnementale reste plus que jamais d'actualité. Cette crise d'envergure planétaire à laquelle est confrontée l'humanité est due à l'exploitation abusive de la nature par l'homme. Ce dernier ne cesse d'étendre ses moyens d'action sur la nature afin de répondre à l'impératif catégorique de la croissance économique qui est devenue le référentiel des sociétés modernes capitalistes. La croissance économique soutenue par l'idée de développement a un prix environnemental à payer. En effet, en dehors des phénomènes de déforestation, de désertification et d'émission de gaz à effet de serre, on continue d'assister à plusieurs catastrophes qui précipitent la descente de l'humanité aux enfers car « les seuils d'irréversibilité sont en train d'être franchis » (B. Méheust, 2014, p. 9).

Dans la panoplie des catastrophes on peut citer : les tsunamis, les inondations, l'érosion des sols, le changement climatique, la sécheresse qui entraînent la perte de la biodiversité. Au regard de la situation alarmante de la planète terre, il semble donc que les différentes déclarations, conventions et chartes sur l'environnement et la biodiversité se sont montrées incapables de produire des changements suffisants à l'échelle individuelle et collective, et les modes de production et de consommation de l'humanité sont restés socialement et écologiquement délétères. Le développement durable prôné depuis 1987, censé être durable en ce sens qu'il se soucierait de la conservation de l'environnement,

environnement. Son élaboration a été graduelle. Même si on admet que sa naissance officielle est de 1987, il convient de souligner que le rapport Brundtland en 1987 à partir duquel le concept voit le jour, n'est que l'aboutissement d'un processus à l'échelle de la diplomatie internationale qui avait pour ambition de concilier le développement et l'environnement. L'élaboration du concept de développement durable a commencé à partir des années 1970, et ce n'est qu'en 1987 qu'il est né de façon officielle. Fabrice Flipo (2022, p. 14) décrit bien l'histoire du concept de développement durable en ces termes : « L'histoire du développement durable court de Stockholm en 1972 à Rio 2012 puis aux objectifs du développement durable adoptés en 2015. Elle est diplomatique, et elle est loin d'être terminée. Elle commence par une mise à l'agenda de la question de l'environnement et des pollutions par des pays industrialisés qui connaissent alors une période de prospérité : ce sont les « Trente Glorieuses ».

est loin de l'être au regard de l'envergure de la crise environnementale contemporaine.

La crise environnementale et l'exigence réelle du développement en Afrique subsaharienne légitiment notre volonté d'interroger le développement durable. La crise environnementale est une réalité. La volonté de l'homme de se développer est aussi réelle et normale. D'où notre question centrale : Comment répondre aux défis de développement en Afrique subsaharienne tout en respectant l'impératif actuel de préservation de l'environnement dont la survie de l'existence humaine en dépend ? La recherche de réponse à cette préoccupation centrale nous amène à nous poser des questions subsidiaires suivantes : Quelles sont les limites du modèle occidental de développement ? Comment concilier environnement et développement pour un mieux-être de l'homme et de l'environnement qui le porte ? Vers quel type de développement l'Afrique subsaharienne doit-elle s'orienter pour préserver son environnement ? Mieux, quelles sont les alternatives ou les perspectives pour un développement viable en Afrique subsaharienne ?

La réponse à ces questions nous conduira à faire premièrement une analyse critique du modèle occidental de développement, c'est-à-dire du développement durable. Deuxièmement, nous envisagerons une véritable conciliation entre environnement et développement pour la santé environnementale et le mieux-être de l'homme. Troisièmement, nous proposerons des alternatives ou des perspectives pour un développement viable en Afrique subsaharienne.

1. De la critique du développement durable

J. Vanhulst et A. E. Beling (2013, p. 41) notent que c'est « dans la seconde moitié du XXe siècle que l'idée de développement s'est imposée comme vecteur central de la Modernité. Elle semblait dessiner un horizon universel, calqué sur la tradition occidentale et diffusé dans l'ensemble de l'humanité ». Ainsi, selon ces auteurs, le thème du développement est devenu fréquent dans nos sociétés. Il est souhaité et poursuivi par tous. « Mais la voie tracée par ce développement s'est rapidement traduite en crises chroniques à la

fois sociopolitiques, économiques et environnementales » (J. Vanhulst et A. E. Beling, 2013, p. 41).

En effet, un regard panoramique sur la situation actuelle de l'humanité montre que les problèmes de développement et de ses effets sur l'environnement apparaissent très importants et indissociables partout dans le monde. Ainsi, « les manifestations de la crise environnementale et les pronostics alarmistes ont alerté l'opinion internationale sur les risques d'un suicide collectif » (M. W. Compaoré, 2019, p. 42). Dès lors, la protection environnementale est devenue une préoccupation pour la communauté internationale. Pour juguler la crise environnementale ou pour limiter les effets dévastateurs du développement sur l'environnement, les rencontres internationales se multiplient sous l'égide des Nations Unies et des grandes puissances. Elles sont l'occasion de discuter d'autres modes de développement. C'est ainsi qu'est né le concept du développement durable en 1987. Le développement durable laissait entrevoir la volonté des hommes de répondre avec efficacité à la crise environnementale planétaire.

Le concept de développement durable a vu le jour parce que le développement qui l'a précédé, fondé sur la technoscience, la surproduction, la surconsommation et la croissance économique, a été attentatoire à l'environnement. Le développement durable devrait donc opérer la rupture d'avec le modèle de développement classique centré exclusivement sur la prospérité économique et matérielle qui a conduit l'humanité à l'enlisement dans la crise environnementale.

D'après Gilbert Rist (2007, p.132), c'est précisément « en 1983 que l'Assemblée générale des Nations Unies pria le secrétaire général de nommer une Commission mondiale sur l'environnement et le développement ». C'est le rapport Brundtland (1987) commandé par les Nations Unies qui mentionne la notion nouvelle de « *sustainable development* » ou « développement durable »⁹. G. Rist (2007, pp. 313-314) fait remarquer que

⁹ Cf. *Rapport dit Brundtland*, Adopté lors de la 42ème Session de l'Assemblée Générale de l'ONU, A/42/427, 4 août 1987.

la Commission Brundtland dont la présidence était assurée par Madame Gro Harlem Brundtland, était formée de spécialistes de l'environnement que l'on pouvait croire familiers des nombreux travaux qui avaient été publiés depuis une vingtaine d'années et d'anciens hauts fonctionnaires de l'ONU qui étaient censés avoir une vision d'ensemble des questions de développement, y compris des problèmes qu'il avait jusqu'ici créés.

Il ajoute que « les meilleures conditions étaient donc réunies pour produire un rapport bien informé, original et stimulant » (G. Rist, 2007, p. 314). En effet, le document a eu le mérite d'avoir produit un inventaire quasi exhaustif des problèmes qui menacent l'équilibre écologique de la planète. Normalement, « à partir de ce rapport, les gouvernements ne peuvent plus ignorer des risques écologiques multiples qui pourraient être éliminés, du moins limités par des mesures législatives contraignantes » (G. Rist, 2007, p. 315). La Commission Brundtland, contrairement à la Conférence de Stockholm de 1972 qui s'était consacrée exclusivement à l'« environnement humain »¹⁰, avait quant à elle pour tâche de considérer simultanément l'environnement et le développement. Aux yeux de G. Rist (2007, p. 315-316), c'était une

Différence capitale puisqu'elle obligeait de mettre en évidence les diverses manières dont les sociétés riches comme les sociétés pauvres portent également atteinte (pour des raisons différentes) à l'environnement, mais aussi à concilier deux notions antithétiques, puisque, d'une part, ce sont précisément les activités humaines – et notamment celles qui découlent du mode de production industrielle synonyme de « développement » – qui sont au principe de la détérioration de l'environnement et que, de l'autre, il est inconcevable de ne pas hâter le « développement » de ceux qui n'ont pas (encore) accès à des conditions de vie décente.

L'objectif était d'abandonner le modèle classique de développement considéré comme n'étant pas soutenable à cause de

¹⁰ En 1972 à Stockholm en Suède, un Sommet mondial sur l'environnement humain était organisé du 5 au 16 juin avec comme Secrétaire général l'homme d'affaire canadien Maurice Strong (1929-2016).

ses effets néfastes sur l'environnement pour un développement qui concilie le respect de la nature et le souci de justice et de l'épanouissement pour tous. Pour y parvenir, la Commission proposa donc la notion de « développement durable » qu'elle définit de la manière suivante : « Le genre humain a parfaitement les moyens d'assurer un développement durable, de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs »¹¹. Il faut noter avec F. Flipo (2022, p. 14) que

L'histoire du développement durable court de Stockholm en 1972 à Rio 2012 puis aux objectifs du développement durable adoptés en 2015. Elle est diplomatique, et elle est loin d'être terminée. Elle commence par une mise à l'agenda de la question de l'environnement et des pollutions par des pays industrialisés qui connaissent alors une période de prospérité : ce sont les « Trente Glorieuses ».

Les cris d'alarmes donnés par les scientifiques, les chercheurs, les philosophes sur la situation de l'environnement ont rendu possible la diplomatie environnementale internationale. L'homme doit revoir son rapport avec l'environnement. L'être humain est invité à vivre en harmonie, en symbiose et en osmose avec la nature. Cependant, malgré toutes les stratégies de sauvegarde de l'environnement mondial sur le plan institutionnel particulièrement, la dégradation de la planète n'a cessé d'inquiéter les citoyens. C'est cette situation qui a probablement poussé J. Vanhulst et A. E. Beling (2013, p. 41) à affirmer :

Depuis son introduction dans le jargon politique au milieu du XXe siècle, l'idée de développement durable a bénéficié d'une légitimité virtuellement incontestée. Et pourtant, après six décennies de développement, l'humanité connaît des niveaux d'inégalité sans précédent et la planète n'a jamais été aussi vulnérable.

Il faut distinguer deux dimensions du développement durable, « l'une normative et éthique ; l'autre, descriptive » (E. Zaccai, 2002,

¹¹ La Commission mondiale sur l'économie et l'environnement, *Notre avenir à tous*, Montréal, Éditions du Fleuve / Les Publications du Québec, 1988, p. 10.

p. 74). La dimension normative a rarement été remise en question. Cela ne surprend pas puisque comme l'affirme W. Sachs (2007, pp. 28-29 et 2009, p. 11), « la notion de développement durable connote quelque chose de vaguement positif, suggérant amélioration, avancée ou encore progrès. Par conséquent, il est difficile de s'y opposer, qui voudrait rejeter quelque chose de positif? ». Au contraire, d'un point de vue descriptif, le développement durable a été de plus en plus l'objet de controverses et de critiques radicales. En effet, le développement durable tel que défini par le Rapport Brundtland contient des contradictions et des contrevérités que nous allons relever à partir de l'analyse qu'en a fait G. Rist. Voici, sans prétendre en épuiser l'analyse, les points les plus critiquables du rapport sur le développement durable selon Rist (2007, p. 317-320) :

- a) L'affirmation initiale de la définition du concept présuppose l'existence d'un objectif collectif « le genre humain » doué de réflexion et de volonté, mais qu'il est impossible d'identifier clairement. Le « développement durable » dépend de tout le monde, c'est-à-dire de personne. L'usage du « nous » inclusif dans la suite du texte (« nos techniques », « notre organisation sociale », « nous sommes capables ») ne fait que renforcer cette impression.
- b) L'affirmation initiale repose sur une pétition de principe : elle tient pour vrai ce qu'il s'agit de démontrer. De plus, la manière même de poser le problème le rend indémontrable. On prétend que « le présent » a des « besoins » auxquels il faut répondre sans empêcher les générations suivantes de satisfaire les leurs. Mais comment identifier ces fameux « besoins » ? Qui décidera que tel bien ou tel service, plutôt que d'autres, entre dans la classe des « besoins » fondamentaux¹² ? Et, puisqu'il est impossible de définir les « besoins » actuels du genre humain, comment espérer pouvoir connaître ceux des générations à venir¹³ ?

12 Pour Gilbert Rist, « admettons que l'eau potable constitue un « besoin ». Y a-t-on répondu adéquatement en s'assurant que le marigot n'était pas pollué ? Faut-il aller jusqu'à généraliser les bornes-fontaines ? Mais combien faut-il en prévoir pour mille habitants ? Le souhait d'avoir un robinet dans la cuisine est-il un « vrai besoin » ? Si oui, peut-on admettre qu'un individu, sous prétexte qu'il paie sa facture d'eau, utilise 500 litres par jour, alors que d'autres doivent se contenter du centième ? Ces questions sont sans fin et il faut reconnaître une fois pour toutes qu'il est impossible d'y répondre de manière satisfaisante pur l'ensemble du « genre humain », G. Rist, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale, op. cit.*, p. 318.

13 « Et d'abord, de combien de générations s'agit-il ? En réfléchissant rétrospectivement, ceux qui vivaient au début du siècle (les grands-parents de Mme

- c) On affirme l'existence des limites au « développement », puis on en souligne l'élasticité dans la phrase suivante, construite autour d'un triple sujet composite (« nos techniques », « notre organisation sociale » et « la capacité de la biosphère »... à tolérer les deux premières). Il est d'autant plus difficile de s'y retrouver que, si les effets de l'« activité humaine » (qui, sans autre précision, peut se rapporter simplement à la présence de l'homme sur la Terre depuis des millénaires) sur la biosphère existent sans doute, ils ne sont rien par rapport à l'activité industrielle, qui n'est pas mentionnée. Pourtant, une partie importante du rapport montre que tout le problème est là¹⁴.
- d) Il convient donc « d'ouvrir la voie à une nouvelle ère de croissance économique ». Comme la plupart des stratégies de « développement », le rapport Brundtland ne répugne pas au messianisme, mais la « nouvelle ère » annoncée risque d'être semblable à la précédente puisqu'elle sera encore celle de la croissance économique. Il faut croire que tout change pour que tout puisse rester la même chose.
- e) Selon la Commission, « la pauvreté n'est pas une fatalité ». Bien entendu, la Commission est libre de penser ce qu'elle veut, mais au lieu de procéder par dénégation, elle aurait dû s'interroger sur les mécanismes de la construction sociale de la pauvreté généralisée au cours des dernières décennies. Ce qui l'aurait sans doute amenée à dénoncer les mécanismes d'exclusion provoqués par la croissance économique qu'elle cherche à promouvoir.
- f) « La misère est un mal en soi ». Ce qui sous-tend – par explicitation de la dichotomie moralisante – que le « développement » constitue un bien en soi. Or, une autre lecture – celle que fait par exemple Nicholas Georgescu-Roegen – aurait pu conduire à l'affirmation inverse : du point de vue de la sauvegarde de l'environnement, la croissance durable constitue le mal en soi. Mais, pour la pensée ordinaire, le scandale se trouve toujours du côté des pauvres, que l'on console en leur accordant (mais qui pourrait la leur refuser ?) la possibilité d'aspérer [ce qui ne signifie pas obtenir] à une vie meilleure ». Autant dire qu'il est toujours permis de rêver. Alors que l'on pourrait, à nouveau, retourner l'argument, et prétendre qu'« un monde qui tolère une richesse excessive de la part d'une minorité sera toujours sujet aux catastrophes écologique et autres ».

Brundtland, par exemple) pouvaient-ils anticiper les « besoins » en électricité, en pétrole (ou en loisirs) de nos contemporains des pays industrialisés ? Car les « besoins » varient en fonction des changements technologiques et écologiques et ceux-ci sont rarement observables dans le court terme », *Idem*.

14 « Pour que le taux d'utilisation d'énergie des pays en développement puisse être amené en l'année 2025 au niveau des taux qui prévalent aujourd'hui dans les pays industrialisés, il faudrait multiplier par cinq la quantité que l'écosystème de la planète ne serait pas en mesure de supporter » ? *Notre avenir à tous, op. cit.*, p. 10.

Ces observations montrent que le contenu donné au concept de développement durable par le rapport Brundtland est plein de bonnes intentions mais si vague dans les positions que le rapport s'est efforcé d'affirmer. Le développement durable élaboré par le rapport Brundtland est plein de contradictions internes liées donc à un défaut de clarté conceptuelle.

Le développement durable tel qu'il a été conçu par l'Occident n'est pas capable de surmonter les problèmes environnementaux. Il conduit plutôt à la dégradation environnementale en ce sens qu'il promeut la croissance économique, la technique et les technologies qui sont les principaux facteurs de la crise environnementale. Ainsi, il nous éloigne de l'idéal de sauvegarder l'environnement. Sur le plan épistémologique, les analyses précédentes permettent de dire que l'expression développement durable est un bel oxymore¹⁵ car durer et brûler n'ont jamais fait bon ménage. Malgré la raréfaction physique et progressive des ressources naturelles, on cherche à promouvoir une croissance économique efficace et durable. Finalement, le développement durable se convertit simplement en un gadget idéologique qui alimente les tensions dans les grandes messes internationales sur l'environnement et le climat. Au niveau pratique, le développement durable se heurte à l'épineuse question de l'énergie.

Préserver la nature par le développement des énergies propres apparaît comme une mystification pour les industriels dans la mesure où la transition énergétique par les énergies renouvelables est mal comprise par les promoteurs de la croissance industrielle car selon eux les énergies renouvelables ne pourront pas alimenter la croissance économique durable. Ainsi, on assiste de plus en plus à l'expansion des agros carburants qui sont malheureusement dommageables pour la flore et la faune. En plus, leurs développements nécessitent encore la condition des énergies fossiles en voie d'épuisement. Et tout cela sans compter la violation

15 L'oxymore est une figure de style qui consiste à concilier deux choses qui sont de toute évidence inconciliables. Pour B. Méheust (2014, p. 7), « si les oxymores surgissent spontanément dans toutes les sociétés pour atténuer ou résoudre les tensions qui les travaillent, ils prennent dans la nôtre un essor inquiétant, sous la pression du défi écologique, au point de devenir un poison mental et social ».

des droits des paysans de disposer de leur terre, la substitution de la biodiversité par une monoculture intensive et invasive.

Au regard de tout cela, on peut dire que les deux évènements majeurs, notamment la Commission Brundtland et la Conférence de Rio de Janeiro de juin 1992 qui ont mené une bataille au nom du « développement durable », n'ont accouché que d'une souris en ce sens que cette bataille qui est menée ne fabrique simplement que des slogans¹⁶. Les mêmes qui luttent pour la protection de l'environnement sont ceux-là même qui prônent la croissance économique. Or, c'est bien au nom de cette croissance économique que les écosystèmes sont détruits. Le développement durable ne devrait pas se mesurer sur la base de la croissance économique car la qualité de vie n'est pas synonyme de haut niveau de vie. C'est d'ailleurs l'avis de A. Næss (2013, p. 150) : « Le développement ne devrait pas se mesurer par rapport au haut niveau de vie (*bigness*), mais à la qualité de vie » (*greatness*) ». Malheureusement, la Commission Brundtland et la Conférence de Rio de Janeiro de juin 1992 oscillent entre « le rappel des limites que l'environnement impose au développement et l'exhortation à entrer résolument dans une nouvelle ère de croissance économique » (G. Rist, 2007, p. 338). Le développement durable vu ainsi en termes de croissance économique est le principal responsable des atteintes à l'environnement et qui menace la durabilité des écosystèmes. De fait, à en croire encore G. Rist (2007, p. 340),

L'enjeu du rapport Brundtland et la Conférence de Rio n'est donc pas de réconcilier deux phénomènes antagonistes dans une synthèse hégélienne qui les dépasserait l'un et l'autre, mais de faire croire à la nécessité du « développement » en lui attribuant la valeur suprême que l'on reconnaît à l'environnement. De ce point de vue, le développement durable apparaît comme une opération de camouflage ; il apaise les craintes provoquées par les effets de la croissance économique pour empêcher sa radicale remise en question. Même si le leurre est séduisant, il ne faut pas

¹⁶ Comme le rappelle Elias Canetti, le mot « slogan » vient de deux mots celtiques : *sluagh*, qui signifie l'armée des morts et *gairm*, le cri. En l'occurrence, il est difficile de savoir si le « le cri de bataille des morts » est poussé par ceux qui meurent faute de « développement » ou par ceux qui en sont les victimes », Elias Canetti, *Masse et puissance*, Paris, Gallimard, 1966, p. 43.

s'y tromper : ce que l'on veut faire durer, c'est bien le « développement », non pas la capacité de l'écosystème ou des sociétés de le tolérer.

De ces constats, il apparaît que le développement durable tel que conçu « n'est que le moyen de faire accepter des pratiques de plus en plus contestables en feignant de les rendre compatibles avec la conservation de l'écosystème » (G. Rist, 2007, p. 340).

Le développement durable et ses pratiques de marchandisation de la nature et des relations sociales montrent que c'est toute la science économique qu'il faut désormais mettre en question. Il révèle de plus en plus ses effets catastrophiques et sa totale inadéquation avec une évolution positive de l'histoire. La notion même de développement durable est la fille aînée d'un monde industriel, techno-scientifique, productiviste et marchand, qui repose sur une donne totalement inédite dans l'histoire de l'humanité. Il s'agit donc d'un « mauvais développement » imposé par les gouvernements occidentaux, les entreprises internationales, les industriels et les élites dominantes. Ce modèle occidental de développement ne s'oriente pas dans le sens de réduire les excès des uns pour permettre aux autres d'être pourvus, mais d'inviter impérativement les nations dites attardées à hausser leur niveau pour devenir elles aussi prospères et contribuer ainsi au progrès par l'élévation de la production/consommation. Le développement durable est une croyance occidentale qui n'est pas universalisable. Malheureusement, il ne semble pas selon P. Rabhi (2009, p. 45) que « l'impossibilité de généraliser le modèle ait été mise en évidence ».

Le développement atteint par les pays dits développés n'est pas, de toute façon, reproductible au niveau global. Au nom du développement, les peuples acceptent la dévastation de l'environnement naturel. Aussi, sous l'impulsion des multinationales de l'agro-business, assistons-nous à la perte de la biodiversité génétique due à l'usage de plus en plus croissant des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM). À l'occasion, l'usage de ces produits occasionne « la perte de certaines techniques culturelles ancestrales qu'adoptaient naguère les paysans pour la sélection des semences. Ce phénomène est très préjudiciable aux

pays pauvres dans la mesure où il crée une dépendance aberrante à l'égard de ces multinationales » (W. M. Compaoré, 2019, p. 40).

En plus, la déforestation participe à la perte de la biodiversité. Elle met fin à de nombreuses espèces animales et végétales. Au nombre des animaux disparus, il y a le rhinocéros noir de l'Afrique de l'Ouest, le grizzly mexicain, le dauphin de Chine, etc. En cela, la vie en elle-même dans sa diversité se trouve atteinte. Or cette diversité peut être pensée comme une richesse. Les pays consentent même à nier leurs racines historiques et culturelles afin de devenir développés. Le développement économique est devenu l'affaire la plus importante dans la société contemporaine ; l'indice qui mesure le degré de développement est la possession de biens matériels.

Le marché a mis en place un système fondé sur l'augmentation de la production et une consommation excessive des biens. Selon J-M. Pelt et P. Rabhi (2014, p.150), « tout cela ne fait que consolider le paradigme du profit comme principe absolu sous l'égide de la sacro-sainte croissance, invoquée par les politiques comme divinité tutélaire et salvatrice. Cette croissance, censée être le remède à tous les maux, est la fille aînée d'un modèle hautement pernicieux ». Pour eux, la liste des cruautés, des iniquités, des meurtres physiques, culturels et économiques produits par la cupidité mondialisée est infinie. Ils soulignent et dénoncent « le cynisme et l'inintelligence de l'humanité qui persiste à admettre comme fondement du vivre-ensemble une anthropophagie structurelle légalisée telle que la mondialisation et la pseudo-économie » (J-M. Pelt et P. Rabhi, 2014, p. 151).

L'approche du capital naturel de l'ordre économique du marché occulte le principe d'amortissement qui veut que le bénéfice puisse être minoré dans chaque opération financière en mettant de côté une somme destinée à compenser l'usure des moyens de production utilisés, afin de constituer une réserve pour les remplacer, une fois que les moyens seront usés. Or,

Dans le cas de l'environnement, rien n'est payé pour compenser le coût du capital naturel, que ni le capital financier ni le capital technique ne pourrait d'aucune manière être remplacé. Le coût écologique de ce manque d'amortissement

du capital naturel est très élevé. C'est un déficit que nul et rien ne pourrait couvrir » (H. Kempt, 2007, pp 34-35).

S. Latouche (2006, p. 125-136) ajoute que

Le marché a mis en place un système de pillage des richesses naturelles halieutiques et minérales. Il ignore l'empreinte écologique et la nuisance de l'activité anthropique sur le milieu naturel. L'économie du marché est la négation de l'écologie. Elle a occasionné la surexploitation des ressources naturelles. Au plan social, elle génère l'injustice, la pauvreté, la désintégration sociale. Elle est loin de favoriser un développement durable et authentique.

Pour S. Latouche, il serait peut-être judicieux de supposer qu'une amélioration des choses pour la grande majorité du genre humain puisse se produire sans de sérieuses remises en cause politiques et sans de profonds changements des objectifs économiques que poursuivent les pays industrialisés. Selon P. Rabhi, le développement durable prétend concilier l'idéologie du toujours plus indéfini comme dogme absolu avec des palliatifs supposés établir une logique pérenne. La politique du pyromane-pompier ne risque-t-elle pas d'y trouver un nouvel alibi ?

En effet, quelle multinationale outrancière et totalitaire ne se souhaite-t-elle pas un développement durable ? Tout le monde peut souscrire à cette idée qui risque de prendre les allures d'un os à ronger et jeter à l'opinion, tandis que le pillage de notre planète se poursuivra invariablement. Telles sont en tous cas les inquiétudes soulevées par P. Rabhi et auxquelles souscrit P. G. Nakoulima. Pour ce dernier,

En accolant l'adjectif durable à développement, la question du développement ne concernait plus seulement les pays du Sud, mais aussi ceux du Nord, par un appel à une gestion prudente de l'environnement. Le développement durable possède une incontestable dimension éthique avec le privilège accordé à la justice et à la responsabilité, à l'analyse des normes, au droit du développement, etc. Mais, en vérité, il faut convenir qu'il y a incompatibilité entre environnement et développement, du

moins le développement dans son acception actuelle (P. G. Nakoulima, 2016, p. 147).

Pour P. G. Nakoulima, le développement comme paradigme occidental est une entreprise visant à transformer les rapports des hommes entre eux et avec la nature en marchandises. Il s'agit d'exploiter, de mettre en valeur, de tirer profit des ressources naturelles et humaines. C'est une entreprise agressive envers la nature comme envers les peuples. Il est regrettable qu'il n'y ait pas réellement une symbiose entre l'homme et l'environnement et que la dégradation de l'environnement programmée et exécutée par une poignée d'individus notamment les multinationales, les agrobusiness, les industriels, etc. soit simplement causée par des fins économiques aux répercussions sociales insoupçonnables. Ainsi, c'est à croire que l'homme ignore que toute menace contre l'environnement est, de ce fait, une menace contre lui-même. Dans cette tragédie, l'homme apparaît à la fois comme coupable et victime de ses œuvres. Il convient, au regard de tout cela, de réinventer de nouveaux chemins, un nouveau mode de développement vraiment durable compatible aux défis contemporains de protection de l'environnement.

2. De la réconciliation du développement durable et de l'environnement

C'est la possibilité de construire collectivement de nouvelles formes de vie qui est ici envisagée. Cette construction de nouvelles formes de vie passe par le respect de l'humain et le respect de la terre. Dans ce sens, nous proposons de dépasser le dualisme société-nature propre à la modernité européenne pour un rapport de symbiose et d'unité avec la nature. Cela nécessite un tournant biocentrique et écocentrique. Biocentrique en ce sens que le bien vivre des êtres humains est possible si et seulement si sont assurées la survie et l'intégrité de la trame de la vie de la Nature. Ecocentrique dans la mesure où au lieu d'un développement qui favorise une partie des habitants de la planète et qui ravage et détruit, bref, d'un développement de la mort, il nous faut privilégier un développement solidaire qui respecte les cycles écologiques et

qui perdure dans le temps. C'est un développement de et pour la Vie de toutes les espèces humaines comme non humaines.

Ce développement prend aussi en compte la vie des vivants comme celle des non vivants. Pour ce faire, il faut la combinaison de la solidarité avec la soutenabilité. Une autre logique économique qui aille au-delà du consumérisme et du productivisme doit être mise en place pour ainsi « participer à la conciliation de l'histoire humaine avec les impératifs établis par la Nature depuis les origines » (P. Rabhi, 2009, p. 11). Cette conciliation se révèle aux yeux de Pierre Rabhi (2009, p. 11) « plus que jamais et de la façon la plus irrévocable, indispensable à la survie de notre espèce ». Ce qui doit être en jeu aujourd'hui c'est une réorientation globale des objectifs de production des biens matériels et immatériels. Car, comme le soulignait V. Hösle (2011, p. 18), « le niveau de vie occidental n'est pas universalisable ni, par conséquent, juste ».

Les sociétés contemporaines doivent promouvoir l'harmonie et l'équilibre entre les sociétés et entre les humains et la nature. « La question de l'environnement, indissociable de celle du développement, fait appel au sens et à l'engagement de tous. Chacun est appelé à assumer sa part de responsabilité en déterminant au mieux la place et le rôle de l'homme dans l'environnement qui le porte, le nourrit... » (E. Bédjra, 2005, p. 42). Le développement durable doit se comprendre comme l'indique S. Rabourdin (2005, p. 10) comme « une intégration harmonieuse du développement économique dans la nature, afin de permettre à celle-ci de s'épanouir de façon naturelle et diversifiée et aux hommes de vivre de manière équitable et satisfaisante ».

Un effort de justice exige que la nature et la planète ne soient plus traitées rien qu'en termes de simples moyens. Une société durable, si elle veut perdurer, est une société qui évolue en fonction des craintes internes et externes qu'elle rencontre. Pour D. Bourg et A. Fragnière (2014, p. 14), « être durable, ce n'est pas être figé, mais au contraire parvenir à s'adapter tout en gardant les aspects positifs de ses acquis. Ce qui impose dans tous les cas de préserver l'environnement et les rapports sociaux au sein de cette société ». C'est dans ce sens que, contre l'humanisme classique qui oppose

culture et nature, Lévi-Strauss en appelait à une réconciliation de l'homme et de la nature, dans un humanisme généralisé¹⁷. Pour lui, l'homme est dans le milieu naturel dont, au moral comme au physique, il fait indissolublement partie. « Incapable d'attribuer à l'homme un autre principe de réflexion et d'action que l'amour-propre, ne voyant plus que la culture elle-même est une manifestation de la nature, l'humanisme aurait pris son parti de l'émergence d'une humanité destructrice de tout ce qui n'est pas elle, à commencer par la nature » (A. Renaut, 2006, p. 736-737).

Coupant l'homme de la nature, le constituant en « règne souverain », on effaçait son caractère le plus irrécusable, à savoir qu'il est d'abord un être vivant. Au lieu de prendre pour principe la séparation de l'homme de la nature, ce qu'Heidegger appelle la scission du sujet et de l'objet, il est impérieux de réintégrer l'homme dans la nature. Il faudra désormais prendre pour principe, « l'identification de l'homme à toutes les formes de vie et fonder par exemple les droits de l'homme non pas, comme on le fait depuis l'Indépendance américaine et la Révolution française, sur le caractère unique et privilégié d'une espèce vivante, mais au contraire y voir un cas particulier des droits reconnus à toutes les espèces » (A. Renaut, 2006, p. 737-738).

Ceci n'est pas une haine de l'homme en tant que réalité empirique mais une invite à s'inscrire comme le propose L. Althusser (1973, p. 236) dans la posture d'un « antihumanisme théorique »¹⁸ dont l'objectif est de revoir la place de l'homme dans la nature défendue depuis les siècles par l'humanisme classique. À l'humanisme métaphysique des modernes devra s'opposer un humanisme ontique de l'écosophie T. L'écosophie T est une approche

17 Contre la logique de la civilisation urbaine actuelle et de l'industrialisation à partir desquelles s'en sont suivi sur le plan idéologique une philosophie et une morale qui glorifient, sous le nom d'humanisme, cette rupture entre l'homme et les autres formes de vie, l'humanisme généralisé demande une réconciliation entre l'homme et la nature.

18 Dans cette étude, Althusser avait pour ambition de montrer comme le jeune Marx a déconstruit la conception bourgeoise de l'humanisme qui était très idéaliste. Partant de là, Marx rejette la prétention théorique de ce terme en dévoilant sa fonction pratique en tant qu'idéologie. Cette démarche de Marx est nommée alors antihumanisme théorique par Althusser qui soutient qu'elle est la condition de possibilité absolue de la connaissance positive de l'Homme et de la transformation pratique du monde.

philosophique d'A. Næss des problèmes environnementaux qui dévoile l'essence de l'homme à partir de sa place dans le vaste champ relationnel et de la biosphère. Cette approche s'inscrit dans la dynamique d'Althusser¹⁹ qui a construit un antihumanisme théorique pour déconstruire un anthropocentrisme borné qui a occasionné et continue de nourrir la crise écologique actuelle.

La crise environnementale contemporaine, nous invite à

Choisir une nouvelle voie et adopter de nouveaux critères de progrès, d'efficacité et d'action rationnelle. [...] Il se pourrait que la crise environnementale suscite une renaissance, de nouvelles formes sociales de coexistence combinées à un haut niveau de progrès technologique bien intégré à la culture, à un progrès économique (avec moins d'interférence) et à une expérience de la vie moins limitée (A. Næss, 2013, p.56).

Moment opportun pour rectifier le chemin. C'est le moment propice pour construire un monde meilleur. Pour ce faire, c'est le moment plus que jamais d'adhérer à l'écophilosophie T²⁰. Pour J. C. V. Campos (2016, p. 626),

Adhérer à l'écophilosophie signifie adhérer à une critique du développement capitaliste débridé et à un examen de la croissance démesurée et incontrôlée. Cela implique aussi d'accepter qu'il nous faille un nouveau processus de décolonisation qui favorise la vie, la relationalité et la complémentarité. La décolonisation ne doit pas être mise en

19 L'antihumanisme théorique de L. Althusser reconnaît la spécificité de l'homme par rapport aux autres vivants, mais ne fait pas de lui un élément supérieur aux autres. La spécificité de l'homme est à la fois biologique et culturelle – la diversité culturelle dont il est capable. En sus, il est un être perfectible. Et c'est au nom de cette perfectibilité que des possibilités, des perspectives lui sont ouvertes. La responsabilité de l'homme vis-à-vis des autres espèces ne vient pas de sa supposée supériorité mais tient de sa spécificité, de sa capacité à se fixer des objectifs nobles et mobiliser toute son énergie pour les atteindre.

20 Il y a des écophilosophies : l'écophilosophie de Félix Guattari développée dans son ouvrage intitulé *Les trois écologies*, Paris, Galilée, 1989, l'écophilosophie de Michel Mafessoli développée dans *Matrimonium. Petit traité d'écophilosophie*, Paris, CNRS Editions, 2010 et l'écophilosophie T d'Arne Næss. Le T renvoie à la fois à « *Tvergastein* », le nom de sa cabane de bois et de pierres qu'il construisit sur une montagne de Norvège et à « *Tolking* », ce qui signifie en norvégien, « *interprétation* », concept clé de sa philosophie de la communication. L'essentiel de sa philosophie est développé dans *Écologie, communauté et style de vie*, Trad. Charles Ruelle et Hicham-Stéphane Aféissa, Paris, Editions Dehors, 2013.

pratique seulement pour les anciennes colonies. Les contemporains ont tous été colonisés par les valeurs de la société consumériste, superficielle et vide de sens des sociétés démocratiques. De cette colonisation il faut aussi s'en dégager.

Pour J. P. V. Campos, l'avenir des nations ne doit pas passer forcément par le développement tant prôné par l'Occident. Il faudrait plutôt prêter attention aux expériences que font un grand nombre de peuples pour bien vivre avec une organisation sociale plus juste. Il s'agit de vivre bien et non pas de vivre mieux.

Il nous faut de toute évidence une nouvelle épistémologie. Celle qui nous a été transmise est trop réduite et ne prend pas en compte la diversité. Il faudrait aujourd'hui, non pas copier le mode de vie des sociétés traditionnelles, mais s'en inspirer comme le souligne Sabine Rabourdin. C'est un moyen de faire progresser nos sociétés contemporaines, au moins dans leur relation avec la nature.

Aux yeux de S. Rabourdin (2005, p. 11), « les sociétés traditionnelles ont connu le développement durable bien avant que ce terme n'ait été inventé par nos sociétés ». Il ne s'agit pas de se persuader que les sociétés modernes doivent (re)devenir traditionnelles, mais que, dans le domaine des relations entre l'homme et la nature, les sociétés traditionnelles peuvent venir au secours des sociétés modernes, elles peuvent venir au secours des sociétés modernes, parce qu'elles ont des réponses à apporter aux maux de la modernité en ce sens qu'elles peuvent constituer un exemple qui nous permette de nous situer à la hauteur des exigences écologiques et sociales de notre époque. « Il est nécessaire de les écouter car elles sont porteuses d'un message riche en alternatives pour la construction d'une société durable », renchérit S. Rabourdin (2005, p. 14).

Selon P. G. Nakoulima, les conditions d'une habitabilité pérenne de la terre passent nécessairement par un changement du rapport actuel de l'homme vis-à-vis de la nature par l'abandon de l'impératif actuel de l'économie occidentale qui est la croissance. Il s'agit d'une reconversion complète de notre vie individuelle, sociale et économique. P. G. Nakoulima (2010, p. 59) soutient que « dans un monde limité, une croissance matérielle illimitée est une

aberration. L'écologie exige que la rationalité économique soit subordonnée à une rationalité éco-sociale ». Cette rationalité éco-sociale dont parle P. G. Nakoulima (2010, p.65) exige une responsabilité de l'homme vis-à-vis de la nature qui, est elle-même

Devenue objet de responsabilité : elle est évoquée de nos jours comme enjeu pour les décisions et les pratiques. Aux concepts relevant de la tradition cartésienne en l'occurrence ceux d'exploitation, de domination, de maîtrise, etc., se substituent ceux de préoccupation contemporaine, à savoir, la préservation, la sauvegarde, la conservation.

Le développement durable conçu par les occidentaux n'est pas compatible avec la permanence d'une croissance illimitée avec des ressources finies. C'est pourquoi d'aucuns, à l'instar de R-J. Revault, estiment qu'il faut sortir du paradigme du développement et penser l'enveloppement. Pour lui, il faut humaniser le développement par l'enveloppement africain²¹.

Les lignes qui suivent s'efforceront de proposer des solutions qui indiquent vers quels points lumineux l'Afrique subsaharienne devra tendre pour mieux bâtir un développement qui soit sain et viable.

3. Alternatives ou perspectives pour un développement viable en Afrique subsaharienne

Vers quel développement l'Afrique devra-t-elle tendre, surtout l'Afrique subsaharienne ? En réponse à cette préoccupation, nous disons que l'Afrique subsaharienne devrait s'inspirer des modes et styles de vie des sociétés africaines anciennes qui assuraient une gestion durable de la nature et des terres. Comme le note A. Næss (2013, p. 55), « si l'abondance matérielle dont rêvent les sociétés occidentales modernes venait à être réalisée en Afrique, en Asie ou en Amérique du Sud, cela précipiterait la venue d'un Armageddon

²¹ C'est le titre d'un article écrit par René Revault, « Humaniser le développement global par l'enveloppement africain », consulté en ligne sur le site : <http://dx.doi.org/10.1>, le 7 janvier 2022. L'enveloppement est un système de pensée qui invite à une réforme de l'éducation, de la politique, du droit et de la justice sociale, de l'économie et de la science, le tout soutenu par l'éthique. Ce système invite également au recours à la solidarité, au respect des anciens, des enfants, à l'hospitalité, l'amour de la Vie, de la nature, propres aux sociétés africaines.

environnemental ». Ceci est une interpellation aux africains de savoir que le développement occidental n'est pas forcément à copier. C'est un développement qui est incompatible avec le souci du maintien des écosystèmes.

L'Afrique subsaharienne doit concevoir son développement en fonction de ses besoins fondamentaux. Malheureusement, tel n'est pas le cas dans nos sociétés africaines contemporaines. En Afrique subsaharienne comme partout ailleurs en Afrique, « la croissance est devenue le référentiel en matière de programme d'action. Dès lors l'état de santé d'un État se mesure à l'aune de sa croissance économique » (W. M. Compaoré, 2019, p. 30). Par exemple, le 11 juillet 2001 à Lusaka, les chefs d'États de l'Organisation de l'Unité Africaine avaient adopté un programme d'action baptisé Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique²².

L'objectif de ce programme était d'augmenter le taux de croissance économique des États africains. Ainsi, obnubilés par l'idée de croissance économique, les États africains sont obligés de brader à outrance les ressources naturelles, de dévaster les forêts pour les cultures de rentes qui ne profitent même pas réellement aux producteurs. Face à ce constat, P. G. Nakoulima (2010, p. 102) professe que

La camisole de force de développement va priver les pauvres du droit d'orienter leur destin et les installera dans une situation plus qu'absurde : l'impossibilité de parvenir à un développement analogue à celui de l'occident et l'impossibilité de renoncer à participer au système économique international auquel est pourtant imputable leur tragédie.

Au regard donc de cette indignation, il semble que le développement dont l'Afrique subsaharienne a besoin est un développement qui repose sur une industrialisation et une économie vertes et vertueuses soucieuse de la préservation de l'environnement. L'industrialisation et l'économie vertueuses consistent à mener des « activités bénéfiques pour l'environnement

²² Le sigle renvoie à son sens en anglais, « *New Partnership for Africa's Development* ».

et l'utilisation raisonnée des ressources terrestres »²³. C'est une condition préalable à la réalisation d'un développement viable, durable pour tous. Les pays africains devraient insister par exemple sur le fait que l'avenir réside dans les énergies renouvelables dont l'Afrique dispose en abondance, qu'elles soient d'origine solaire, éolienne, pluviale, marémotrice ou géothermale.

L'Afrique devrait préconiser, ou mieux envisager une gestion participative des terres. Étant donné l'interaction entre environnement et problèmes sociaux et politiques, la gestion des ressources naturelles et l'approche du développement devront tenir compte des réalités locales. Cela suppose de définir les contours et les modalités d'action pour qu'une gestion durable des forêts et des terres soit réellement un espace de lutte contre la pauvreté et l'injustice, par une politique qui encourage la protection des systèmes naturels à l'aide de mesures incitatives. Pour atteindre cet objectif, il convient d'articuler la protection de l'environnement et l'amélioration des conditions et la qualité de vie, en intégrant les problèmes environnementaux et leurs corollaires socioculturels, politiques et économiques, religieux et spirituels, moraux et éthiques dans la gestion des terres en vue d'un développement viable en Afrique subsaharienne. Cela exige une bonne compréhension des enjeux du développement et une juste information sur le bien-fondé d'un environnement sain, de la protection et la conservation de ce qui nous entoure, de toutes les formes de vie et une gestion durable et rationnelle des ressources naturelles.

En clair, le concept du développement doit être complété comme nous l'évoquions par celui de l'enveloppement, c'est-à-dire concilier le développement et la conservation de protections communautaires, sauvegarder des qualités que le développement tend à détruire, « de retourner vers les valeurs non matérielles de sensibilité, de cœur et d'âme » (E. Morin, 2011, p. 50). C'est pourquoi J-M. Severino et O. Ray (2010, p. 270) estiment que « l'Afrique a besoin de croissance. L'Afrique a besoin d'énergie. Mais

²³ Kingsley Ighobor, « Vers une industrialisation verte en Afrique ? Seule option pour un développement continu en Afrique », *Afrique Renouveau*, Août-Novembre, 2016.

l'Afrique, dont la population payerait le plus lourd tribut d'une dérégulation climatique globale, a aussi besoin d'un environnement stable ». L'exploitation de la nature prendra en compte d'autres dimensions à l'instar de l'espace de l'imaginaire, du symbolique, de l'éthique et de l'esthétique, de l'ésotérique et de l'initiatique, etc. Elle se fera en tenant compte de l'expérience qui aurait causé la crise écologique actuelle. Comme l'explique J-M. Ela (2003, p. 119-120),

Face au choc de l'Occident dont la volonté de puissance s'enracine dans une vision de l'univers qui tend à définir la nature comme extérieure à ce qui constitue la vie de l'homme et soumet cette nature pour tenter de répondre à son appétit insatiable, tous les peuples sont contraints de redécouvrir la relation unitaire de l'homme à l'environnement. Sans condamner ni la science ni les techniques qui sont les productions de l'intelligence humaine, comment mettre en valeur les ressources de la nature sans abîmer l'environnement dont l'être humain est une partie intégrante ?

L'Afrique subsaharienne est conviée à une vigilance lucide pour que jamais les inerties de l'histoire n'engendrent l'irréversibilité du processus de détérioration de l'environnement naturel, culturel, moral, spirituel, etc. L'Afrique subsaharienne devrait décider de la manière la plus consciente et la plus responsable de s'y engager, de l'assumer et de la gérer. Il lui faut

Renouer avec le fil conducteur d'une histoire interrompue par la colonisation, le développement et la mondialisation pour retrouver et se réapproprier une identité culturelle propre. Pour devenir acteur de son destin, il faut d'abord être soi-même et non le reflet captif de l'autre. Les racines ne sont pas à cultiver pour elles-mêmes dans une ruminantion passéiste de la grandeur perdue, mais sont indispensables dans la perspective d'un nouveau départ. Réintroduire les produits spécifiques oubliés ou abandonnés et les valeurs « antiéconomiques » liées à leur histoire participe de ce programme, ainsi que à récupérer les techniques et savoir-faire traditionnels (S. Latouche, 2006, p. 250).

Longtemps, « l'Occident s'était cru dépositaire particulier d'une signification du bien-être, du bonheur, à vocation universelle. Le développement objectivé de l'Occident, l'accumulation matérielle,

est le modèle transférable à la planète entière ; il n'y a de développement qu'occidental » (P. G. Nakoulima, 2016, p. 146). Le temps est venu de prendre conscience que le modèle de développement occidental n'est pas transférable partout car comme le souligne P. G. Nakoulima (2016, p. 147), « ce développement pensé en termes de matérialisme économique aboutira à ce qu'on peut appeler les dégâts du développement, c'est-à-dire les problèmes sociaux et environnementaux actuels ». Il convient d'élargir le champ de la responsabilité africaine à la taille des enjeux de l'exigence écologique actuelle. Pour éviter la catastrophe, J.-M. Severino et O. Ray (2010, p. 239) estiment qu'

À l'ère de la crise écologique globale, l'intérêt qu'a l'Afrique à trouver une trajectoire de croissance soutenable rejoint celui de la communauté internationale. Car dans le lacs de conjonctures sur l'avenir de notre planète, il est une certitude : première victime de la crise environnementale planétaire, le continent africain détient pourtant quelques-unes des clés les plus puissantes pour lever cette trappe écologique en formation.

Les technologies modernes doivent être appliquées avec bon sens car la rationalité mise en acte peut créer simultanément la puissance en tant que maître de la nature, mais aussi la négation et même l'anéantissement tendanciel de l'humanité. Le continent noir a plus d'une raison d'adopter les technologies modernes, mais elle devra choisir celles qui polluent et détruisent moins l'environnement. L'Afrique subsaharienne doit conserver et préserver certaines de ses valeurs culturelles positives. La véritable force d'un peuple est avant tout et essentiellement culturelle et spirituelle : elle ne peut lui être donnée de l'extérieur. Un dialogue sans complexe entre la civilisation occidentale et la culture africaine est nécessaire.

L'Afrique est appelée à reconsidérer certaines de ses pratiques sur les bases des exigences écologiques. Les pays africains devraient s'assurer une base économique indépendante du Nord afin de se doter d'un système socioculturel et écologique autonome. Cela implique une formation et une information sur une exploitation durable des terres, des forêts et leurs ressources naturelles de manière à permettre aux générations de demain et d'après-demain de disposer de ressources suffisantes pour vivre. Étant donné le

déficit en énergie, pour un continent situé entre les tropiques, le recours à l'énergie renouvelable, particulièrement le solaire paraît une des solutions adaptées, parce que non polluante et freine la déforestation.

L'éducation environnementale est indispensable pour permettre une meilleure appréhension globale et transversale de l'environnement. « Former et informer sur les processus et les modifications de l'environnement, le comportement propice à sa préservation et promouvoir une vie de qualité du point de vue écologique, social, économique » (R. Häberli R. Gessler, D. L. Pollheimer, 2002, p. 11). Il est indispensable de former les gens à la gestion domestique des ordures ménagères et à l'assainissement des quartiers et villages. En plus, créer de décharges publiques et de points de collecte des ordures et de compostage des déchets pour favoriser la salubrité. Informer sur le risque sanitaire du stockage des déchets et des ordures en plein air et former à leur transformation ou recyclage en matières générées.

Il est souhaitable d'inscrire davantage les techniques de la protection de l'environnement dans le programme d'enseignement en niveau compte du niveau d'éducation et de la partie de l'environnement : le primaire, le post-primaire, les écoles, les instituts supérieurs et les universités et créer des centres de formation en protection ou de gestion responsable de l'environnement. Dans la construction de nos habitats, nous devons promouvoir l'architecture traditionnelle africaine qui intègre les matériaux locaux et des techniques de construction adaptées au climat et à l'environnement.

Le développement viable réside dans la gestion intelligente, méthodique et responsable de l'environnement. Au niveau agricole, nous pouvons développer les savoirs agricoles traditionnels, tels que les techniques de culture adaptées aux conditions locales et la préservation des semences indigènes. Sur le plan médical, il faut promouvoir la médecine traditionnelle africaine, comprenant des remèdes à base de plantes, des rituels de guérison et des connaissances sur les maladies locales. En tout cas, pour P. G. Nakoulima (2016, p. 148), « l'impératif catégorique de notre temps

s'appréhende sous la forme d'un changement sociétal aux antipodes de ce que propose le modèle dominant actuel ». Il appartient à toutes les couches sociales africaines d'impulser une dynamique dans ce sens.

Conclusion

Au terme de notre analyse qui a porté sur « environnement et développement durable : défis et perspectives », il convient de rappeler qu'il s'est agi pour nous de montrer dans un premier temps les limites du développement durable. L'une des insuffisances du développement durable est qu'il s'inscrit toujours dans la logique du modèle de développement classique fondé sur la croissance économique. Ainsi, le modèle occidental de développement ne permet pas d'éviter l'exploitation abusive de la nature, et par ricochet la dégradation de l'environnement. Il ne remet pas suffisamment en cause la raison instrumentale et la technoscience qui sont les principaux facteurs de l'enlisement dans la crise environnementale contemporaine. Le mode opératoire du développement durable entraîne la disparition de la biodiversité qui est essentielle à l'équilibre écosystémique. Il ne s'inscrit donc pas dans la logique de la durabilité car il est centré exclusivement sur des réformes purement superficielles qui prônent toujours la croissance économique qu'il était censé pourtant remettre en cause.

Ce qui était reproché au modèle classique de développement se trouve au cœur du développement durable. Conçu par les occidentaux, ce modèle de développement calqué sur la croissance économique illimitée n'est pas applicable dans nos sociétés africaines subsahariennes aux ressources naturelles limitées. Contre ce modèle de développement occidental indexé comme le moyen de faire accepter des pratiques de plus en plus contestables en feignant de les rendre compatibles avec la conservation des écosystèmes, nous avons dans un second temps préconisé qu'il faut sortir du paradigme du développement durable qui détruit l'environnement pour un développement « de la beauté des villes et des paysages, de la pureté des nappes phréatiques qui nous fournissent de l'eau potable, de la transparence des rivières et de la

santé des océans, de l'amélioration de l'air que nous respirons, de la saveur des aliments que nous mangeons (S. Latouche, 2004, p.100).

Ce développement invite à une vie harmonieuse, symbiotique voire participative et compassionnelle à l'égard de l'environnement. Bref, « après avoir pris conscience des méfaits du développement durable, il s'agit d'aspirer à une meilleure qualité de vie et non à une croissance illimitée du Produit Intérieur Brut (PIB) » (S. Latouche, 2004, p. 100), afin de sauver le patrimoine naturel et culturel de l'humanité qui nous reste. La solution à la crise environnementale réside dans l'option des résolutions fiables comme l'écodéveloppement, la décroissance ou la déconsommation. C'est ce qui nous a conduit dans un troisième temps à suggérer que l'Afrique subsaharienne devra désormais construire son propre développement en fonction de ses défis et de ses réalités ; un développement en harmonie avec la nature et qui s'exprime à travers la solidarité, la fraternité, la charité, un épanouissement simple et pour tous. Il s'agit d'un développement qui intègre en lui les dimensions morale et éthique. Le développement doit aller de pair avec l'éthique et la morale.

Bibliographie

Althusser Louis, 1973, *Pour Marx, « note complémentaire sur l'humanisme réel »*, Paris, François Maspero.

BEDJRA F. Edoh, 2005, « Environnement et développement », in *Revue de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest*, n°25, p. 39-52.

BOURG Dominique et FRAGNIERE Antoine, 2014, *La pensée écologique. Une anthologie*, Paris, PUF.

CAMPOS Juan Carlos Valverde, 2016, *De l'écologie à l'écophilosophie. L'intuition de Raimon Panikkar*, Thèse de doctorat soutenue le 7 octobre 2016, sous la direction de Frédéric Rognon, Université de Strasbourg..

COMPAORE Windlamita Marino, 2019, *La crise environnementale à l'épreuve de la réflexion philosophique. L'écophilosophie T en question*, L'Harmattan.

ELA Jean-Marc, 2003, *Repenser la théologie africaine. Le Dieu qui libère*, Paris, Éditions Karthala.

FLIPO Fabrice, 2022, *Le développement durable et ses critiques. Vers une transition sociale et écologique*, Paris, Bréal.

HÖSLE Vittorio, 2011, *Philosophie de la crise écologique*, Trad. par Matthieu Dumont, Paris, Payot et Rivages.

HULOT Nicolas, 2004, *Le syndrome du Titanic*, Paris, Calmann-Levy.

HÄBERLI Rudolf, GESSLER R., POLLHEIMER Daniel Lehmann, 2002, *Objectif, qualité de la vie. Développement durable. Une exigence écologique, une stratégie économique, un processus social*, Genève, Editions Goerg.

KEMPT Hervé, 2007, *Comment les riches détruisent la planète*, Paris, Seuil.

LATOUCHE Serge, 2004, *Survivre au développement, de la colonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*, Paris, Fayard.

LATOUCHE Serge, 2006, *Le pari de la décroissance*, Paris, Fayard.

La Commission mondiale sur l'économie et l'environnement, 1988, *Notre avenir à tous*, Montréal, Éditions du Fleuve/Les Publications du Québec.

LEVI-STRAUSS Claude, 1971, *L'homme nu*, Paris, Plon.

MEHEUST Bertrand, 2014, *La politique de l'oxymore. Comment ceux qui nous gouvernent nous masquent la réalité du monde*, postface inédite, Paris, La découverte.

MORIN Edgar, 2011, *La Voie : Pour l'avenir de l'humanité*, Paris, Fayard.

NAKOULIMA Pierre Gomdaogo, 2016, « Mettre fin au développement », in *Le progrès m'a tué. Leur écologie et la nôtre*, L'échappé, Le pas à côté, p. 146-148.

NAKOULIMA Gomdaogo Pierre, 2010, *La préservation de la planète. Défis contemporains de la modernité*, Paris, L'Harmattan.

ONDOUA Pius, 2010, *Développement technoscientifique. Défis actuels et perspectives*, Cameroun, Harmattan.

PELT Jean-Marie et RABHI Pierre, 2014, *Le monde a-t-il un sens*, Paris, Fayard.

RABHI Pierre, 2009, *Manifeste pour la terre et l'humanisme*, Mayenne, Actes Sud.

RABOURDIN Sabine, 2005, *Les sociétés traditionnelles au secours des sociétés modernes*, Paris, Delachaux.

RENAUT Alain, 2006, « Naturalisme, humanisme, technicisme », in Ludwine Thiaw-Po-Une (dir.), *Questions d'éthique contemporaine*, Paris, éditions Stock, p. 734-735.

RIST Gilbert, 2007, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po.

SACHS Wolfgang, 2007, « Reflections on 50 years of Development », in *Development*, vol. 50, p. 28-29.

SEVERINO Jean-Michel et RAY Olivier, 2010, *Le temps de l'Afrique*, Paris, Odile.

VANHULST Julien et BELING E. Adrian, 2013, « Buen vivir et développement durable : rupture ou continuité ? », in *Écologie & politique* /1 (N° 46), p. 41-54.

ZACCAI Edwin, 2002, *Le développement durable. Dynamique et constitution d'un projet*, Peter Lang, Bruxelles.

Table des matières

Influences des caractéristiques socio-démographiques et scolaires dans l'orientation des étudiants de l'Université Nazi BONI ... ADIOLA Belo, KI Éric Zongui, ROUAMBA/OUEDRAOGO B. Claudine Valérie	15
Analyse des mutations spatiales et environnementales dans une ville post-crise : Bouaké (Côte d'Ivoire) ... TRAORÉ Kinakpefan Michel	45
Analyse du genre dans le manuel de mathématiques CP en langue nationale de la deuxième année de l'expérimentation du curriculum du Niger ... MAHAMANE BACHIR Ibrahim, MAMANE NASSIROU Mamane.....	73
Critique de l'autoritarisme totalitaire du libéralisme démocratique chez John Rawls et chez Jürgen Habermas ... BERTHÉ Mamoutou, MARICO Adama	97
Environnement et développement durable : défis et perspectives ... N'TCHA N'dah Pascal.....	117
Autonomie et utilisation de la contraception moderne chez les femmes déplacées internes au Burkina Faso ... SAWADOGO Pengdewendé Maurice, ONADJA Yentéma, SIA Drissa, SAWADOGO Nathalie, SANGLI Gabriel, BASSINGA Gaëtan, TCHOUAKET NGUEMELEU Éric	147
Le défigement par substitution lexicale dans la presse écrite ... MANDÉ Yassia	175
Anthropologie comparée des institutions foncières Assiê kpanjangni et Tarafôlô : éléments pour une consolidation du lien social en Côte d'Ivoire ... COULIBALY Gninlnan Hervé.....	195
L'immortalité artificielle dans <i>La mort de la mort</i> de Laurent Alexandre ... BYAKGUINBO Zégou, VAÏDJIKE Dieudonné	217
Le développement durable : la solution du loup déguisé en agneau aux crises environnementales ... KOUSSE Kizito Tioro	239

Expériences traumatiques et stratégies d'adaptation chez des policiers au Burkina Faso ... SOUBEIGA Pinguédwindé Henri Joël, OUÉDRAOGO Aïcha Nadège, ALI Delpha, YUGBARÉ Sébastien.....	277
Coexistence ethnique et stratégie de maintien de la paix dans la Commune Urbaine de Kindia, République de Guinée ... SOUMAH Ibrahima Sory II, KOUROUMA Sidiki.....	305
La culture de la tolérance et de la paix selon Locke et Voltaire TOGOLA Tiécoura, OUATTARA Fatié.....	329
Convergence et continuité culturelles pour une résilience face au défi sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso ... LOUARI Yendifimba Dieudonné, OUALLY Germain.....	367
Facteurs socio-économiques et culturels d'adoption des technologies de transformation de maïs vulgarisées au Sud-Bénin ... NOUKPOZOUNKOU Missimahou Daniel, AZALOU TINGBE Emilia Mawugnon, MIDINGOYI Gnonna Soul-Kifouly	387
La popularité du nouchi en Côte d'Ivoire : voile et esthétique langagiers ... ZOU Goulou Jules.....	425
La contribution des idées de Kant à la lutte contre le terrorisme au sahel ... GUIGMA Marcel.....	441
Éléments pour une lecture de l'esthétique et des représentations sociales dans le conte Dida ... GNESSOTE Dago Michel.....	455
La protection de l'environnement et les conventions d'exploitation des ressources minières au Mali : Quelles articulations ? ... SIDIBÉ Adama Ladj.....	475
Dynamique socio-culturelle de la pratique des rites agricoles chez les Ifè d'Atakpamè au Togo du XIXe siècle au XXe siècle... DANDONOUGBO Nanbidou.....	503
Investissements agricoles et vulnérabilité socio-économique des producteurs dans la région des plateaux (Togo), un réel et complexe contraste ... KAMETI-ATI Koku Dodzi.....	535

A.V.I.O.N : « Le modèle entrepreneurial » dans <i>Destins de clandestins</i> de Josué GUÉBO ... WATO Pierre LIEU.....	567
Approche sociologique du vaccino-scepticisme chez les cas extrêmes au Burkina Faso ... SARIGDA Maurice.....	587
La légende Baoulé : miroir d'une esthétique littéraire et d'un leadership politique ... FANNY Yacouba.....	605
Autonomie des femmes et réalisation des intentions d'utilisation de la contraception après un an de suivi ... ZAN Lonkila Moussa, SILGA Daouda, ONADJA Yentema, BAZIÉ Fiacre, GUIELLA Georges.....	623
Sécheresses climatiques dans le Sahel nigérien : la migration comme stratégie de survie, 1900-1984 ... ABDOURHIMOU Hassane..	645
Fascination égypto-pharaonique et sens hellénique de la philosophie ... ASSEU Mafa Georges.....	661
Pour une relecture de la philosophie marxienne et nietzschéenne de la religion ... BAHJ Jean-Joel, SALIFOU Amara	681
Pastoralisme, orpillage et attaques des groupes terroristes dans la province du Sanmatenga au Burkina Faso ... ZONGO Tongnoma	703
Espace urbain et inégalités sociales dans <i>Le fou</i> de Jean-Pierre GUINGANÉ et <i>Les voix du silence</i> de Prosper KOMPAORÉ ... BAYALA Mamadou.....	719
Les facteurs explicatifs des performances des établissements privés d'enseignement post-primaires et secondaires de la ville de Ouagadougou ... BÉOGO Joseph, KALKOUNDO W. Félix...	743